

URSSAF ILE DE FRANCE
93518 Montreuil Cedex

A MONTREUIL, le 05/06/2025

Nous contacter

Courriel: depuis votre espace urssaf.fr
Tel.: 3957

Références

N°SIREN 850610247

SAS 2BCG MEDIA
16 RUE DES RASSELINS
75020 PARIS

Page 1/2

CADRE LÉGAL

Article L.243-15 du code de la Sécurité sociale.

CODE DE SÉCURITÉ

HXAQBGQFA2CXX19

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html

Madame, Monsieur,

Je vous adresse votre attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions sociales.

En votre qualité d'employeur, cette attestation vous est délivrée pour les établissements dont la liste figure au verso.

J'attire votre attention sur le fait que ce document a été établi à partir de vos déclarations. Il ne préjuge pas de l'exactitude de ces déclarations et ne vaut pas renonciation au recouvrement d'éventuelles créances.

La validité de cette attestation et le détail des informations contenues doivent être contrôlés par votre cocontractant.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec nos conseillers Urssaf.

Cordialement,

Le Directeur, Didier MALRIC



ATTESTATION DE FOURNITURE DES DÉCLARATIONS SOCIALES ET DE PAIEMENT DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS

Article L.243-15 du code de la Sécurité sociale

2/2

CODE DE SÉCURITÉ

HXAQBGQFA2CXX19

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html

SAS 2BCG MEDIA
16 RUE DES RASSELINS
75020 PARIS

En votre qualité d'employeur, la présente attestation de fourniture des déclarations et de paiement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS, vous est délivrée :

- effectif moyen mensuel en cours de calcul,

L'effectif moyen mensuel calculé par l'Urssaf à partir des données issues de votre DSN

- pour une masse salariale de 0 euros,
- au titre du mois de avril 2025,
- et au titre du (des) établissement(s) suivant(s) :

ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS	NUMÉRO SIRET
16 RUE DES RASSELINS 75020 PARIS	85061024700015

La présente attestation ne préjuge pas de l'exactitude des bases sur lesquelles elle a été établie et ne vaut pas renonciation au recouvrement des éventuelles créances contestées.

ATTESTATION DE L'UNION DE RECOUVREMENT

Le Directeur soussigné certifie qu'au titre du (des) établissement(s) ci-dessus désigné(s), l'entreprise est à jour de ses obligations en matière de cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage, de cotisations AGS*, et d'obligation d'emploi des travailleurs handicapés** à la date du 30/04/2025.

Fait à : MONTREUIL
le : 05/06/2025

Le Directeur, Didier MALRIC

* Cette attestation concerne les contributions d'assurance chômage et cotisations AGS dues au titre des rémunérations versées à compter du 1er janvier 2011. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de Pôle Emploi.

** Cette attestation concerne les contributions liées à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés dues au titre des périodes d'emploi à compter du 1er janvier 2020 lorsque votre entreprise y est assujettie. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de l'Agefiph.



**URSSAF ILE DE FRANCE
CS
93518 MONTREUIL CEDEX**

Nous contacter

Prendre rendez-vous depuis votre espace en ligne [urssaf.fr](#)
9h00 à 17h00 : 3957
(service gratuit + prix appel)

Références

N° Compte : 117 1561448943
N° Siret : 85061024700015

SAS 2BCG MEDIA
16 RUE DES RASSELINS
75020 PARIS 20E ARRONDISSEMENT

MONTREUIL, le 29 Juin 2025

Objet : radiation de votre compte

Madame, Monsieur,

Pour faire suite aux informations que vous nous avez transmises, nous avons fermé votre compte.

N° compte : 117 1561448943

Date de radiation : 22 Mai 2025

Vous pouvez consulter la situation de votre compte dans votre espace en ligne sur [urssaf.fr](#).

Vous devez payer les sommes qui resteraient dues à l'Urssaf. Sinon, l'Urssaf les mettra en recouvrement.

Si cette radiation a été prononcée à tort, nous vous invitons à nous le signaler dans les 48 heures en nous envoyant un message depuis votre espace en ligne sur [urssaf.fr](#), onglet « Messagerie ».

L'Urssaf est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

Le Directeur, Didier MALRIC

Par quels moyens payer vos cotisations Urssaf ?

Vous avez le choix entre le télépaiement accessible directement depuis votre compte en ligne ou le virement en demandant les coordonnées bancaires de votre Urssaf.



1.2.3.B.X